



Compte-rendu - Comité du GAL Comminges Pyrénées – 19/10/2021

Liste des personnes présentes

Membres titulaires du collège public :	DUCLOS Jean-Yves FRECHOU Alain LAURENTIES-BARRERE Céline LADEVEZE Michel DOUGNAC Jean-Claude
Membres titulaires du collège privé :	ADOUE Jean GOIRAND Georges SAUNIER BORRELL Philippe
Membres suppléants du collège public ayant voix délibérative :	FAUVERNIER Annabelle DUMAIL Bernard
Membres suppléants du collège privé ayant voix délibérative :	LASSERE Gisèle
<i>Représentant de la Région Occitanie sans voix délibérative</i>	KOO Elia

Quorum

11 membres présents dont 11 votants sur 11 : dont 7 membres du collège public (sur 7) et 4 membres du collège privé (sur 4).
La règle du double quorum (au moins la moitié des membres présents et au moins la moitié des présents appartiennent au collège du secteur privé) n'est pas tenue d'être respectée pour cette séance puisqu'aucune décision le requérant n'est prise.

Liste des personnes excusées

Membres du collège public	PUENTE Alain, BRILLET Gérard, AZEMAR Eric, BRILLAUD Philippe
Membre du collège privé	DUCASSE Jean-Louis, CASSING Myriam, TALBOT Julie, LYET Jérôme
Conseil Régional Occitanie	DELGA Carole

Rappel de l'ordre du jour

9h - Point sur la mise en œuvre du programme

- Etat d'avancement de la maquette
- Abandon de subvention pour le projet « Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique » (association du Festival des créations télévisuelles de Luchon)

9h10 - Présentation de projets pour analyse préalable :

- Centre de Ressourcement et Développement Aether Cagire (SAS Aether Cagire - Rieucazé)
- La Maison des Hautins : promouvoir l'agriculture et le territoire du Comminges par la création d'une activité d'agritourisme (4 chambres d'hôtes et table d'hôtes) – (SCEA Les Hautins)
- La Grange, services et partages pour le vivre ensemble (commune de Valentine)
- Labellisation RN 125 en "Route de la Liberté" (association Les Chemins de la Liberté par le Comminges et le Val d'Aran)
- Festival TV de Luchon 2022 (association UNION Francophone)
- Le Loco'Minges : magasin coopératif à Saint-Gaudens (association Maison de l'Avenir Comminges Pyrénées)
- Gîte Grange Batcheles (SARL Batcheles)
- Couveuse maraîchère du Comminges (PETR Pays Comminges Pyrénées)

12h - Fin de séance

Compte-rendu

Monsieur le Vice-Président du GAL Comminges Pyrénées excuse le retard qu'aura le Président et souhaite la bienvenue aux participants.

1/ Point général sur le programme

1/ Maquette LEADER

La maquette du programme est présentée en annexe. Synthèse :

Nombre de dossiers présentés au GAL (analyse préalable)	65
Nombre de dossiers programmés	55
Montant des aides attribuées	2 728 777,28€
% de la maquette globale	64,85 %
Paiements LEADER	18,8%
Paiements via le Pass Avance de la Région (pour les structures privées, le Pays et les communes de moins de 2 000 hbts)	23,6%

2/ Décision de déchéance (abandon de subvention)

L'association du Festival des créations télévisuelles de Luchon a pris la décision d'abandonner sa demande de subvention LEADER concernant le projet « Promouvoir et dynamiser le territoire du Comminges par la création et la diffusion audiovisuelle et numérique » présenté au GAL en 2016, et programmé en 2020.

Un montant de 37 308,49€ sera réinjecté dans la maquette. Cette décision de déchéance sera actée lors du prochain comité obtenant le double quorum.

2/ Analyse préalable de nouveaux projets

Les porteurs de projet ont été invités à venir présenter leur projet : chacun dispose de 15 minutes pour présenter l'action concernée au comité et échanger avec les membres de ce dernier. A l'issue de cet échange, une brève discussion a lieu pour apprécier le projet. Le porteur de projet et les membres du comité qui sont parties prenantes de ce dernier ne participent pas à cette seconde partie.

Nom du projet : Construction d'un centre de ressourcement et développement

FEADER sollicité : 113 000€ (soit 37% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : SAS Aether Cagire

Localisation : Commune de Rieucazé

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : juin 2021 à février 2022

Fiche-action n° 3 (axe 1) : Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique

Le projet a été présenté une première fois au GAL en juin 2021. La note obtenue est inférieure à la moyenne mais cela ne remet pas en cause la programmation du dossier (sous réserve de complétude). Le porteur de projet a néanmoins souhaité avoir de nouveau l'opportunité de présenter sa démarche, avec l'aval du Président du GAL.

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€) TTC
Sol et assainissement (études et mise en place)	16 199,00
Local professionnel (bois et terrassement)	118 932,00
Local professionnel (électricité, sanitaire, plomberie, sécurité incendie...)	49 162,49
Pompe air/eau avec pose et plancher chauffant	9 932,00
Toit végétalisé étanchéification et végétalisation	18 500,51
Terrasse en bois (matériaux et pose)	30 126,00
Aménagements extérieurs (clôture, murs pierres sèches, accessibilité, chemin, éclairage...)	50 735,58
Communication (flyers, prestation attachée de presse, affranchissement...)	8 000,00
TOTAL	301 587,58

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat	0	-
Région	57 301,64	19%
Département	0	-
Communauté de communes Cœur et Coteaux de Comminges	18 095,25	6%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	75 396,90	25%
Autofinancement	113 190,69	38%
Recettes générées par le projet : année 2022	330 720	-
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	113 000	37%
TOTAL	301 587,58	100 %

Présentation du projet par M. Lievin

Échanges avec les porteurs de projet. Les questions abordées portent principalement sur :

- l'origine des intervenants (lesquels seront principalement locaux)
- le plan de financement alternatif si les subventions de la Région et LEADER n'étaient pas attribuées
- la stratégie de commercialisation envisagée

Mme Koo rappelle que le dossier déposé auprès des services de la Région est en cours d'instruction et que certaines pièces restent manquantes. Elle souligne également la nécessité d'être enregistré auprès d'Atout France. Les démarches sont engagées.

M. Lievin quitte la salle et ne prend pas part aux échanges.

Nom du projet : La Maison des Hautins : promouvoir l'agriculture et le territoire du Comminges par la création d'une activité d'agritourisme (4 chambres d'hôtes et table d'hôtes)

FEADER sollicité : 50 000,00 € (soit 20,3% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : SCEA Les Hautins

Localisation : Commune de Rieucazé

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : octobre 2021 à mars 2023

Fiche-action n°7 (axe 3) : Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€) HT
Gros œuvre/ Ravalement façade	46 800
Charpente / couvertures / Mur bois isolé	39 600
Menuiseries extérieures / Fermetures / Serrurerie	22 750
Isolation / Plâtrerie	38 480
Electricité / Sécurité incendie	15 600
Plomberie / sanitaire / Chauffage / VMC	32 864
Carrelage / Faïence / Chape	18 620
Escalier / Parquet / Sols souples	19 700
Peintures	12 480
TOTAL	246 894 HT

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région (Contrat Agritourisme)	74 068,20	30%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	74 068,20	30%
Autofinancement	122 825,80	49,7%
Recettes générées par le projet : nuitées	<i>voir ci-après</i>	
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	50 000,00	20,3%
TOTAL	246 894,00	100 %

Présentation du projet par Mme Briol et M. Cazaux

Échanges avec les porteurs de projet. Les questions abordées portent principalement sur :

- la nature et l'origine du partenariat avec Aether Cagire
- l'alternative envisagée dans l'éventualité où la demande d'Aether Cagire serait inférieure aux prévisions
- la possibilité d'un soutien de la Communauté de communes
- l'existence d'offres « concurrentes » alentour

Mme Briol et M. Cazaux quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Nom du projet : La Grange, services et partages pour le vivre ensemble

FEADER sollicité : 55 156,24 € (soit 11,8% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : Commune de Valentine

Localisation : Commune Valentine

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : septembre 2021 à décembre 2022

Fiche-action n°4 (axe 2) : Développer l'emploi local et dynamiser l'économie en milieu rural

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€) □ TTC ou X HT
Travaux	418 676,71
Honoraires architecte	37 680,90
Honoraires SPS	3 349,41
Etudes sols et thermiques	4 400,00
Bureau de contrôle	3 349,41
TOTAL	467 456,43

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : DETR	177 483,76	38%
Région	79 153,43	16,9%
Communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges	62 171,71	13,3%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	318 808,90	68,2%
Autofinancement	93 491,29	20%
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	55 156,24	11,8%
TOTAL	467 456,43	100 %

Recettes générées par le projet : CA année 1 = 80 000€ (étude CCI)

Présentation du projet par Mme Nadalet, maire de Valentine, M. Gros et M. Ducasse.

Échanges avec les porteurs de projet.

Une question est posée concernant le nombre de personnes nécessaire au fonctionnement du lieu. Il est souligné que l'offre de restauration rapide est particulièrement pertinente pour les salariés du secteur et que l'emplacement de la Grange, avec parking facilement accessible, est stratégique.

Les porteurs de projet quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Nom du projet : Labellisation de la RN125 en « Route de la Liberté »

FEADER sollicité : 40 800,00 € (soit 48% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : association Les Chemins de la Liberté par le Comminges et le Val d'Aran

Localisation : CC Pyrénées Haut Garonnaises

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : janvier 2022 à juin 2023

Fiche-action n°3 (axe 1) : Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€) TTC
Signalisation routière sur la RN 125	25 000
Réalisation et pose d'une structure monumentale à l'entrée de la RN 125	60 000
TOTAL	85 000

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€) TTC	Taux (%)
Etat (préciser) : ONAC	3 000	3,5
Région	9 000	10,6
Département	12 200	14,4
Communauté(s) de communes (préciser) : PHG	3 000	3,5
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	27 200	32%
Autofinancement	17 000	20%
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	40 800	48%
TOTAL	85 000	100 %

Présentation du projet par M. Simon, président de l'association et M. Vandergheynst.

Échanges avec les porteurs de projet. Les principales questions soulevées portent sur :

- l'articulation avec la Trans-Garona
- l'origine des matériaux locaux (marbre)
- la possibilité que le projet soit porté par une collectivité de sorte à pouvoir mobiliser plus facilement des aides publiques

L'importance voire le devoir de tourisme mémoriel sont rappelés.

Les porteurs de projet, M. Simon et M. Vandergheynst, quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Nom du projet : Festival TV de Luchon 2022

FEADER sollicité : 50 000,00 € (soit 18,4% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : association UNION Francophone

Localisation : Commune de Bagnères-de-Luchon

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : septembre 2021 à février 2022

Fiche-action n°1 (axe 1) : Mettre en valeur les ressources patrimoniales et culturelles locales

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€) HT
Dossiers de l'écran (Transports, hébergements, prestations techniques, honoraires)	59 800
Programmation espagnole (transport, hébergement, prestations techniques, honoraires...)	57 000
Rencontres internationales de la TV (transport, hébergement, prestations techniques, honoraires...)	106 700
Grands Moments de la TV (transport, hébergement, prestations techniques, honoraires...)	40 800
Festival éco-responsable (fontaine à eau, gobelets recyclables, badges écologiques...)	8 500
TOTAL	272 800

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat : DRAC et Centre national du cinéma et de l'image animée	60 577,35	22,2
Région Occitanie	33 654,08	12,3
Département Haute-Garonne	31 971,38	11,7
Communauté de communes Pyrénées Haut-Garonnaises	6 730,82	2,5
Commune : Bagnères-de-Luchon	33 654,08	12,3
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	166 587,71	61%
Autofinancement	56 212,29	20,6%
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	50 000	18,4
TOTAL	272 800	100 %

Recettes générées par le projet : 32 981€ (accréditations professionnelles, billetterie, compétitions films, marge sur vente produits de séjour.

Présentation du projet par M Cappe Président de l'association et Mme Cathala, responsable administration.

Échanges avec les porteurs de projet. Les questions soulevées portent principalement sur :

- ce qui est réellement nouveau dans le cadre de l'édition 2022

- la pérennisation de l'événement sans le renouvellement de l'aide LEADER
- la nature et la localisation des emplois créés

Les porteurs de projet, M Cappe et Mme Cathala, quittent la salle et ne prennent pas part aux échanges.

Nom du projet : Le Loco'Minges : magasin coopératif à Saint-Gaudens

FEADER sollicité : 24 920,00 € (soit 29% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : association Maison de l'Avenir Comminges Pyrénées

Localisation : Commune de Saint-Gaudens

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : septembre 2021 à août 2022

Fiche-action n°7 (axe 3) : Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€) X TTC
Aménagement local et équipement cuisine	14 720
Véhicule frigorifique	23 520
Investissement immatériel/ prestations (création site web, ingénierie « Paniers suspendus »)	16 780
Salaires Cheffe de projet / Responsable Ecopôle	22 660
Organisation réunions publiques d'information	1 400
Loyer magasin	6 700
TOTAL	85 800

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat (préciser) : Plan de relance Mesure 12	28 720	33,5
Département	15 000	17,5
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	43 720	51 %
Autofinancement	17 160	20 %
Recettes générées par le projet (préciser) :		
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	24 920	29 %
TOTAL	85 800	100 %

Présentation du projet par Mme Julie Talbot, cheffe de projet à la Maison de l'Avenir.

Échanges avec le porteur de projet. Les questions posées portent sur :

- la coordination du projet
- l'articulation avec l'épicerie sociale et solidaire La Casa, implantée à Saint-Gaudens

Le porteur de projet, Mme Julie Talbot, quitte la salle et ne prend pas part aux échanges.

Nom du projet : Gîte Grange Batcheles

FEADER sollicité : 23 100 € (soit 30% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : SARL Batcheles

Localisation : Commune de Cazeaux-de-Larboust

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : janvier à décembre 2022

Fiche-action n°3 (axe 1) : Développer la qualification et la diversification de l'offre touristique

Nature des dépenses prévisionnelles : BOIS LOCAL	Montant (€) HT
Charpente	25 000
Solivage R+1	6 000
Habillage des murs et création des cloisons	15 000
Escalier	2 500
Terrasses et pourtour piscine	6 500
Volets	2 000
Clôtures	6 000
Cuisine (comptoir bar, plans de travail, meubles éléments)	7 000
Mobilier (table de ferme, bancs, bibliothèque ...)	2 000
Portail	1 000
Abri Bois et Cabane (vélo...)	4 000
TOTAL	77 000

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Région : Dotation Innovation Expérimentation (bois local)	38 500	50%
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	38 500	50%
Autofinancement	15 400	20%
Recettes générées par le projet (préciser) :		
Financement privé : Prêt d'honneur Initiative Comminges	15 000	
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	23 100	30%
TOTAL	77 000	100 %

Recettes générées par le projet : CA évalué à 3 600€ pour le mois de décembre 2022 puis à 30 000€ pour 2023.

Présentation du projet par Mme Teale.

Échanges avec le porteur de projet.

Le porteur de projet, Mme Teale, quitte la salle et ne prend pas part aux échanges.

Nom du projet : Couveuse maraîchère du Comminges (opération collective)

FEADER sollicité : 113 000€ (soit 37% du montant total éligible du projet)

Structure porteuse : PETR Pays Comminges Pyrénées

Localisation : communes de Blajan et Huos

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre : juin 2021 à février 2022

Fiche-action n°7 (axe 3) : Promouvoir une agriculture locale pérenne et diversifiée

Nature des dépenses prévisionnelles	Montant (€) TTC ou HT
Espace test Blajan – bâtiment de stockage	200 000 € HT
Espace test Blajan – serre irrigation, petit matériel...	183 000 € HT
Fonctionnement collectif de la couveuse 2021-2022 - prestations d'accompagnement technique	29 400 € TTC
TOTAL	412 400 € TTC

Plan de financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (€)	Taux (%)
Etat Plan de Relance – Investissement Matériel hors bâtiment	40 000 €	9,7 %
Etat Mesure 13 Plan de Relance – Fonctionnement	11 760 €	2,9 %
Région – Investissement Matériel hors bâtiment	17 451 €	4,2 %
Région – Investissement Bâtiment Bois local	60 000 €	14,5 %
SOUS-TOTAL des financeurs publics nationaux	129 211 €	31,3 %
Autofinancement	113 189 €	27,4 %
Recettes générées par le projet (préciser) :		
Financement FEADER sollicité au programme LEADER	170 000	41,3 %
TOTAL	412 400	100 %

Présentation du projet par M. Chesnais, chargé de mission au Pays Comminges Pyrénées.

Échanges avec le porteur de projet. Il est demandé s'il est prévu des investissements sur l'espace-test d'Huos. Tel est le cas, mais ils n'apparaissent pas car ils ne sont pas intégrés au périmètre LEADER.

Le porteur de projet, M. Chesnais quitte la salle et ne prend pas part aux échanges.

Prochains comités LEADER

Décembre 2021 : programmation par consultation écrite

Début février 2022 : comité d'analyse préalable

Monsieur Jean-Yves DUCLOS

Président du Groupe d'action locale Comminges Pyrénées

